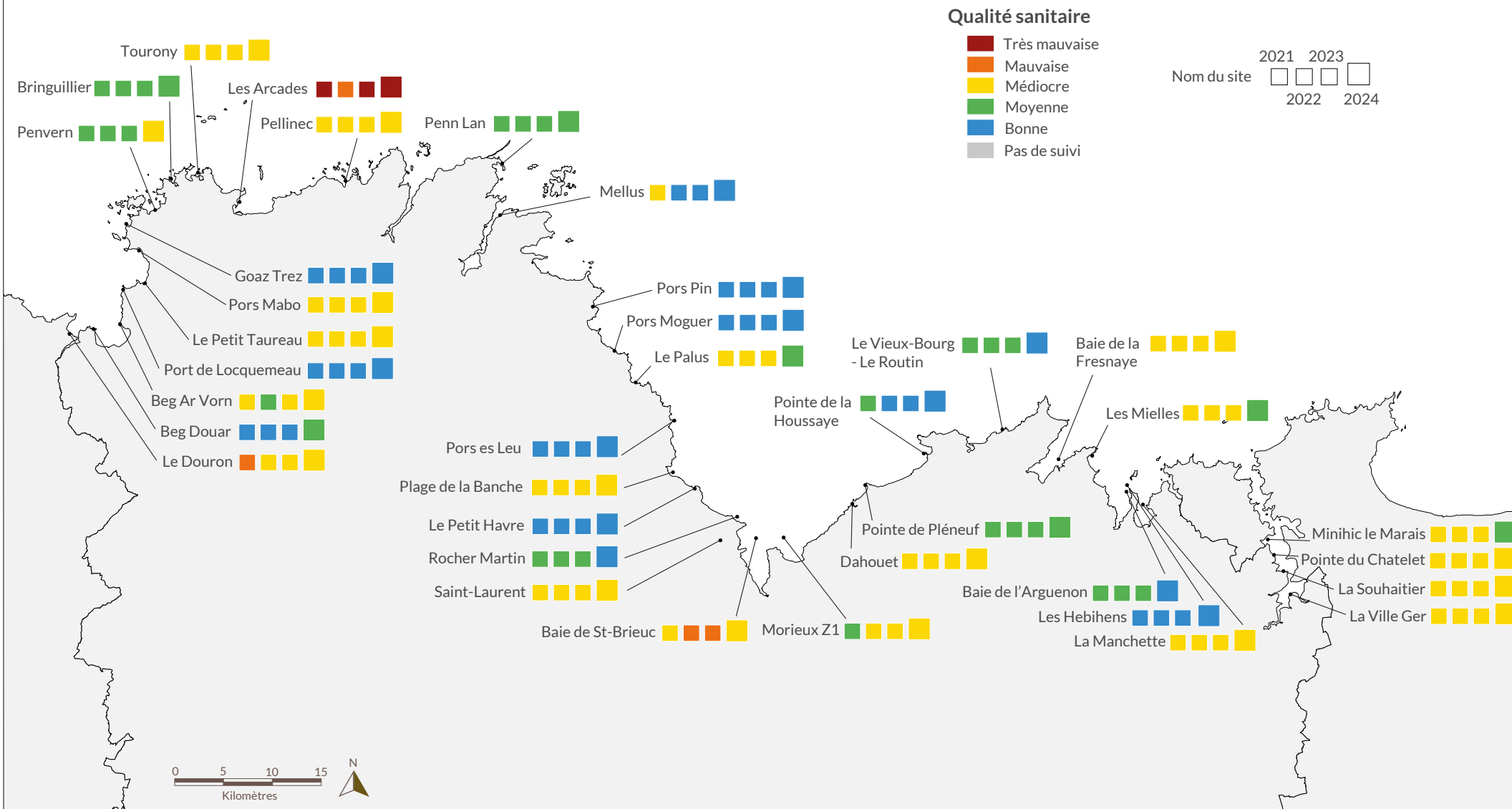


QUALITÉ SANITAIRE DES SITES DE PÊCHE À PIED RÉCRÉATIVE DES COQUILLAGES DANS LES CÔTES-D'ARMOR - Années 2021 à 2024



* Notes : la qualité sanitaire est évaluée chaque année au 1er janvier sur la base de l'ensemble des résultats du suivi des 3 dernières années pour le paramètre *Escherichia coli*. L'évaluation de la qualité sanitaire peut-être assortie localement d'interdiction temporaire ou permanente de manière spécifique.
Données : ARS Bretagne, 2024. Traitement : OEB, 2024. Fonds cartographiques : © IGN ADMIN EXPRESS 2023 • Réalisation : Observatoire de l'environnement en Bretagne - Septembre 2024
En savoir plus : bretagne-environnement.fr et pecheapied-responsable.fr